



Assemblée générale

Distr. limitée
21 janvier 2025
Français
Original : anglais
Anglais, chinois, français et russe
seulement

Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Bangkok, 21-23 janvier 2025

Projet de rapport

Rapporteur : Sheraz Ali (Pakistan)

Rapport de la Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

I. Introduction

1. Dans sa résolution [56/119](#), intitulée « Rôle, fonctions, périodicité et durée des congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants », l'Assemblée générale a décidé que chaque congrès serait précédé de réunions préparatoires régionales et que les futurs congrès s'intituleraient « Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ».
2. Le Groupe intergouvernemental d'experts sur les enseignements tirés des congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est réuni à Bangkok du 15 au 18 août 2006, a examiné la manière dont les préoccupations et les perspectives régionales pouvaient être intégrées dans la préparation des congrès. Il a souligné l'importance des réunions préparatoires régionales comme outil essentiel de préparation des congrès et noté que, malgré la mondialisation et la nature de plus en plus transnationale de la criminalité, les différentes régions du monde continuaient à avoir des préoccupations différentes qu'elles voulaient voir convenablement prises en compte lors de l'examen de différents thèmes par les congrès ([E/CN.15/2007/6](#), par. 23).
3. Dans sa résolution [78/223](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faciliter l'organisation des réunions régionales préparatoires au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et de dégager les ressources voulues pour permettre aux pays les moins avancés de participer à ces réunions et au quinzième Congrès, suivant la pratique établie et en consultation avec les États Membres. Dans cette résolution, elle a encouragé les programmes des Nations Unies, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernés, ainsi que d'autres organisations professionnelles, à coopérer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour préparer le quinzième Congrès.



4. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en coopération avec les instituts composant le réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en temps voulu, un guide de discussion en vue des réunions régionales préparatoires au quinzième Congrès et en vue du Congrès lui-même, et elle a invité les États Membres à participer activement à ce processus.

5. À sa trente-troisième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a examiné le projet de guide de discussion. Dans sa résolution 79/186, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction du projet de guide et prié le Secrétaire général de le parachever en temps voulu, en tenant compte des recommandations de la Commission, ainsi que des observations et autres réactions des États Membres, de sorte que les réunions régionales préparatoires du quinzième Congrès puissent se tenir le plus tôt possible en 2025. La version finale du guide de discussion (A/CONF.241/PM.1) a été publiée et mise à disposition sur le site Web.

6. Dans sa résolution 78/223, l'Assemblée générale a encouragé les gouvernements à engager très tôt les préparatifs du quinzième Congrès par tous les moyens appropriés, y compris, le cas échéant, la création de comités préparatoires nationaux. Dans cette même résolution, ainsi que dans sa résolution 79/186, elle a instamment prié les personnes participant aux réunions régionales préparatoires d'examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et les sujets des ateliers du quinzième Congrès, et de formuler des recommandations axées sur l'action qui serviraient de point de départ aux projets de recommandations et de conclusions dont le Congrès serait saisi.

III. Participation et organisation des travaux

A. Date et lieu de la réunion

7. La Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale s'est tenue à Bangkok du 21 au 23 janvier 2025.

B. Participation

8. Les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique énumérés ci-après étaient représentés à la réunion : Australie, Azerbaïdjan, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan et Viet Nam.

9. Le Canada, les Émirats arabes unis et l'Italie étaient représentés par des observateurs ou des observatrices.

10. Les entités suivantes du système des Nations Unies étaient représentées par des observateurs ou des observatrices : Banque mondiale – Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. La Coordinatrice résidente était présente à la séance d'ouverture.

11. Les instituts composant le réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale énumérés ci-après étaient représentés par des observateurs ou des observatrices : Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient, Korean Institute of Criminology and Justice et Thailand Institute of Justice.

12. Les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social énumérées ci-après étaient représentées par des

observateurs ou des observatrices : Alliance of NGOs on Crime Prevention and Criminal Justice, Asia Crime Prevention Foundation, Caritas Internationalis, Global Alliance Against Traffic in Women, Global Initiative against Transnational Organized Crime et Wildlife Conservation Society.

C. Ouverture de la réunion

13. La Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quinzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a été ouverte le 21 janvier 2025 par la Secrétaire de la Réunion.

14. Dans un message vidéo, le Président de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa trente-quatrième session a souligné l'importance des réunions préparatoires régionales, qui étaient l'occasion de définir les priorités régionales et de proposer des recommandations concrètes qui contribueraient à la rédaction de la déclaration d'Abou Dhabi.

15. Dans un message vidéo, la Directrice exécutive de l'ONUDD a souligné que le quinzième Congrès serait l'occasion d'aborder certaines des questions les plus pressantes du moment, telles que les formes de criminalité nouvelles et évolutives, l'égal accès de tous et toutes à la justice, et l'utilisation responsable de la technologie. Complétant la déclaration de la Directrice exécutive, le Représentant régional par intérim de l'ONUDD pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique a souligné les difficultés que connaissait la région et les progrès accomplis dans l'action menée pour les surmonter.

16. Le Ministre thaïlandais de la justice a souligné combien la technologie numérique était utile pour transformer les stratégies en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale. Il a signalé qu'il importait de faire coopérer les services de détection et de répression et de sensibiliser le public pour parer aux nouvelles menaces criminelles, exacerbées par une utilisation abusive des révolutions technologiques. Il a mentionné les conséquences des changements climatiques sur la criminalité et rappelé la détermination de la Thaïlande à améliorer la prévention de la criminalité et la justice pénale, ainsi que la promotion et l'utilisation des Règles de Bangkok.

17. La Chef du Bureau des affaires internationales du Ministère de l'intérieur, qui représentait les Émirats arabes unis, pays hôte du quinzième Congrès, a souligné que le thème principal du futur Congrès était révélateur des obstacles actuels à surmonter et des chances exceptionnelles à saisir. Elle a indiqué que le quinzième Congrès s'inscrivait dans la continuité de la collaboration déjà engagée, insistant sur le fait qu'il importait de faire participer de multiples parties prenantes à la protection des populations locales.

18. Dans un message vidéo, une jeune représentante de l'initiative Generation Justice (GenJust), qui visait à promouvoir la mobilisation des jeunes avant et pendant le quinzième Congrès, a énoncé les principales recommandations issues de la consultation de jeunes organisée par GenJust dans la région de l'Asie et du Pacifique, reproduites dans le document A/CONF.241/RPM.1/CRP.2.

D. Élection du Bureau

19. À la 1^{re} séance, le 21 janvier 2025, les membres du Bureau mentionnés ci-après ont été élus par acclamation :

<i>Président :</i>	Yodchatr Tasarika (Thaïlande)
<i>Vice-Présidente :</i>	Jessica Tan (Singapour)
<i>Rapporteur :</i>	Sheraz Ali (Pakistan)

E. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

20. À la 1^{re} séance également, l'ordre du jour provisoire (A/CONF.241/RPM.1/1) suivant a été adopté :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
4. Thème principal du quinzième Congrès : « Accélérer la prévention du crime, la justice pénale et l'état de droit : protéger les populations et la planète et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ère du numérique ».
5. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et sujets des ateliers du quinzième Congrès :
 - a) Favoriser des stratégies de prévention de la criminalité innovantes et fondées sur des données factuelles au service du développement social, économique et environnemental (point 3 de l'ordre du jour) ; et bâtir des sociétés résilientes, en mettant l'accent sur la protection des femmes, des enfants et des jeunes : encourager la participation, l'éducation et la culture de la légalité (atelier 1) ;
 - b) Promouvoir des systèmes de justice pénale axés sur l'être humain, inclusifs et réactifs dans un monde en constante évolution (point 4 de l'ordre du jour) ; et garantir à tous et à toutes un égal accès à la justice au service de sociétés sûres et sécurisées dans le respect de l'état de droit (atelier 2) ;
 - c) Aborder et combattre les formes de criminalité nouvelles, émergentes et évolutives, notamment la criminalité organisée et le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations (point 5 de l'ordre du jour) ; et aller de l'avant : renforcer la collecte et l'analyse de données pour mieux protéger les populations et la planète face aux formes de criminalité nouvelles, émergentes et évolutives (atelier 3) ;
 - d) Mieux travailler ensemble pour renforcer la coopération et les partenariats, notamment l'assistance technique et matérielle et la formation, aux échelons national, régional et international, dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la justice pénale (point 6 de l'ordre du jour) ; et tirer parti de l'ère numérique : promouvoir une utilisation responsable des technologies dans la prévention de la criminalité et la justice pénale (atelier 4).
6. Recommandations pour le quinzième Congrès.
7. Adoption du rapport sur la réunion.

À la même séance, les personnes participantes ont approuvé l'organisation des travaux de la réunion. La liste des documents dont elles étaient saisies est annexée au présent rapport.

Déroulement des séances

21. Les 1^{re}, 2^e, 3^e, 5^e et 6^e séances, du 21 au 23 janvier, ont été présidées par Yodchatr Tasarika (Thaïlande) ; la 4^e séance, le 22 janvier, a été présidée par Jessica Tan (Singapour).

IV. Adoption du rapport et clôture de la réunion

22. À la 6^e séance, le 23 janvier 2025, les personnes participantes ont adopté le rapport de la réunion (A/CONF.241/RPM.1/L.1, A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.1, A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.2, A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.3, A/CONF.241/L.1/Add.4 et A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.5).

Annexe

Liste des documents

A/CONF.241/PM.1	Guide de discussion
A/CONF.241/RPM.1/1	Ordre du jour provisoire annoté
A/CONF.241/RPM.1/L.1	Projet de rapport
A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.1	Projet de rapport : conclusions et recommandations
A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.2	Projet de rapport : conclusions et recommandations (<i>suite</i>)
A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.3	Projet de rapport : conclusions et recommandations (<i>suite</i>)
A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.4	Projet de rapport : conclusions et recommandations (<i>suite</i>)
A/CONF.241/RPM.1/L.1/Add.5	Projet de rapport : conclusions et recommandations (<i>suite</i>)
A/CONF.241/RPM.1/INF/2	Liste des personnes participantes
A/CONF.241/PM/CRP.1	Document de séance : résumé, établi par la présidence, des débats thématiques tenus de 2021 à 2024 par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kyoto
A/CONF.241/PM/CRP.2	Document de séance présenté par le Brésil et le Canada : recommandations issues de la réunion du groupe d'experts sur l'égal accès de tous et toutes à la justice
A/CONF.241/RPM.1/CRP.1	Document de séance présenté par le Thailand Institute of Justice
A/CONF.241/RPM.1/CRP.2	Document de séance : recommandations issues de la consultation de jeunes organisée par GenJust dans la région de l'Asie et du Pacifique
